

Intervention de S.E. Monsieur Marc Pecsteen de
Buytswerve, Ambassadeur, Représentant permanent
au

Débat ouvert au Conseil de sécurité des Nations Unies

**‘ Promoting the implementation of the Women, Peace
and Security Agenda and Sustaining Peace through
Women’s Political and Economic Empowerment’**

New York, le 25 octobre 2018

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Chers intervenants,

La Belgique s’associe pleinement à la déclaration de l’UE et souhaiterait à titre national faire les observations suivantes.

Tout d’abord nous aimerions commencer par féliciter le Dr Mukwege et Nadia Murad, à qui a été attribué le prix Nobel de la paix en reconnaissance de leur lutte contre les violences sexuelles comme arme de guerre. La Belgique a eu la chance de travailler en étroite collaboration tant avec le Dr Mukwege qu’avec Nadia Murad. Notre pays reste fermement attachée à leur cause.

L’agenda « Femmes, Paix et Sécurité » est depuis près de 20 ans, l’un des piliers de notre politique étrangère Belge et sera également une priorité durant notre mandat au Conseil de Sécurité ces deux prochaines années. Il est primordial que nous continuons à transposer en actions concrètes les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité.

La Belgique partage le point de vue du Secrétaire général sur la nécessité d’une participation active des femmes à la prévention et au règlement des conflits.

Nous plaidons pour plus de femmes autour de la table des négociations, dans les processus de paix et les efforts de médiation (en Syrie et au Yémen par exemple), ainsi que dans les élections. Les accords de paix et les processus de paix qui tiennent compte de la voix des femmes et qui examinent l’impact des conflits sur les femmes sont plus durables à long terme. Il faut impliquer d’avantage les femmes afin qu’elles deviennent des actrices de la paix au sein de leurs communautés et leurs pays.

De ce point de vue, nous aimerions recommander quelques actions concrètes :

- 1) Premièrement, le Conseil lui-même devrait davantage **être à l'écoute de la voix des femmes**. Par exemple, par l'audition de représentantes d'organisations de Femmes lors des discussions sur les mandats des opérations de paix. Ou encore la rencontre avec des organisations de femmes lors des visites de pays effectuées par le Conseil.
- 2) Nous avons besoin de **plus de femmes dans les opérations de maintien de la paix** et dans la Réforme du Secteur de Sécurité. Il faut également continuer à soutenir les conseillers pour l'égalité des genre dans le cadre des mandats actuels.
- 3) Nous devons **favoriser la participation des femmes aux processus et accords de paix** et examiner comment elles peuvent intervenir à un stade plus précoce du processus.
 - *Par exemple, en avril, la Belgique a organisé - en collaboration avec l'Union Africaine et l'Institut international pour la paix - un séminaire de Haut Niveau sur les Femmes Africaines en tant que médiatrices afin d'identifier des mesures concrètes pour accroître de manière significative la participation des femmes.*
- 4) Finalement, nous pouvons tous **agir au niveau national**. La Belgique met actuellement en œuvre son troisième Plan d'action national pour les Femmes, la paix et la sécurité. Un exemple d'action concrète est notre soutien à un programme de la société civile en RDC concernant la participation des femmes aux mécanismes de résolution des conflits.

Je vous remercie, Monsieur/Madame Le Président.

